

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21707**

Intitulé

Artiste de cirque et du mouvement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Arc en cirque - Centre des arts du cirque de Chambéry, Association centre des arts du cirque Balthazar, Piste d'Azur - Centre des arts du cirque en PACA	Président, Président, Président

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'artiste de cirque et du mouvement exerce une ou plusieurs discipline du cirque et utilise différents moyens d'expression au service d'un propos.

L'artiste du cirque et du mouvement utilise son corps au service de son métier "son art".

L'artiste du cirque et du mouvement évalue le milieu socio-économique dans lequel il évolue

L'artiste du cirque et du mouvement construit, présente un projet de spectacle et transmet son art.

L'artiste du cirque et du mouvement est capable de :

Piloter un projet, articuler différentes techniques artistiques

Mettre en place une méthodologie de recherche, composer à l'aide d'éléments de recherche

Etre en mesure, au travers de sa composition de faire preuve de créativité

Assurer sa sécurité matérielle, optimiser et maintenir son capital santé

Structurer et adapter son propos en fonction des cibles et objectifs visés

Exploiter sa connaissance de l'histoire et de la culture de sa discipline

Exprimer un propos corporellement

Mettre en relation avec sa spécialité les matériaux artistiques des autres disciplines

S'intégrer dans une dynamique collective, se mobiliser et développer une dynamique individuelle

Équilibrer son temps de travail et le temps de récupération ; être attentif à ses sensations corporelles (de la tension à la détente)

;anticiper les risques liés à la fatigue et aux traumatismes corporels, maîtriser son régime alimentaire

Évaluer la situation de travail (personnelle et ou collective)

Construire des outils de veille; assister aux rencontres professionnelles, reconnaître les différents types d'organisation, comprendre et mettre en oeuvre les contraintes légales ; connaître le marché, ses différentes tendances et l'évolution du métier

Rédiger un cv et une présentation vidéo; adapter son discours, ses productions aux attentes et éléments de connaissances du marché.

Développer une stratégie de prospection, être force de proposition; utiliser les outils de base des métiers connexes

Mettre en place une organisation financière pérenne à partir d'un budget prévisionnel

Devenir employeur

Maîtriser les conditions d'attribution de financements, sélectionner les financements adaptés à un projet

Communiquer avec une équipe, s'adapter aux décisions et tempéraments des autres membres de l'équipe

Trouver des éléments d'information pour le transport de petits, moyens et grands spectacles, camions, avions et bateaux

Mettre en place les procédures légales d'utilisation des lieux et voies publiques

Définir les objectifs, le sens, la cible, la finalité du projet

Constituer une équipe, mettre l'équipe en situation de production, fixer les missions et limites de chacun, coordonner son équipe, prendre les mesures correctives nécessaire

Parler de son projet, se situer dans le dispositif, expliquer les tenants et aboutissants, le déroulé et le fonctionnement. Mettre en oeuvre des outils de communication adaptés.

Dans le cadre de la transmission : définir sa cible, définir le niveau d'attente et de compétence de l'interlocuteur, mettre ne place un programme et un budget, s'adapter au rythme d'apprentissage du tiers. Gerer le temps et l'environnement de l'apprentissage

Faire une audition en langue étrangère, présenter son projet en langue étrangère, faire des recherche d'emploi en langue étrangère, travailler en équipe dans une langue étrangère, se former dans un pays étranger, et travailler dans un pays étranger

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Associations et entreprises de toute taille des secteurs artistique, éducatif, social, médical... : spectacle vivant, art de la rue, animations culturelles, animations touristiques, collectivités locales, établissements scolaires, établissements de soins et de retraite, de comité d'entreprise et entreprises événementielles

Artistique de cirque, acrobate, jongleur, clown, comédien, cascadeur...

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1201 : Danse

L1202 : Musique et chant

L1203 : Art dramatique

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Présenter un travail personnel de composition

Exécuter des enchainements composés de différentes disciplines

Assurer la sécurité des personnes : matériel en adéquation avec la pratique et diagnostiquer un risque physique et psychologique

Mise en oeuvre d'une hygiène de vie et de diététique liée à sa pratique

Mise en oeuvre d'un planning d'entraînement et d'une organisation pour lui-même et l'équipe

S'exprimer autour de son projet en langue française et étrangère

Comprendre et exploiter le milieu socio-économique dans lequel il se situe : subvention, législation, gestion des risques (veille),...

Transmettre son art : évaluation, construction pédagogique, écoute, adaptation

Assurer la pérennité de son métier : commercial, gestion, communication

Travailler en équipe : gestion de conflit, leadership, responsabilité

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		5 personnes : 60% de membres extérieurs <ul style="list-style-type: none"> • le président ou directeur du centre de formation • le responsable ou coordinateur de la formation • un directeur de compagnie • un artistique professionnel • une personnalité reconnue du secteur à l'échelon régional
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		5 personnes : 60% de membres extérieurs <ul style="list-style-type: none"> • le président ou directeur du centre de formation • le responsable ou coordinateur de la formation • un directeur de compagnie • un artistique professionnel • une personnalité reconnue du secteur à l'échelon régional
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		5 personnes : 60% de membres extérieurs <ul style="list-style-type: none"> • le président ou directeur du centre de formation • le responsable ou coordinateur de la formation • un directeur de compagnie • un artistique professionnel • une personnalité reconnue du secteur à l'échelon régional

Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	5 personnes : 60% de membres extérieurs <ul style="list-style-type: none"> • le président ou directeur du centre de formation • le responsable ou coordinateur de la formation • un directeur de compagnie • un artistique professionnel • une personnalité reconnue du secteur à l'échelon régional
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste de cirque et du mouvement" avec effet au 30 juin 2009, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Arc en Cirque - Centre des arts du cirque de Chambéry

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 6 mai 2015 publié le 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification des autorités responsables et signataires

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Arc en cirque - Centre des arts du cirque de Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]

Arc en cirque - Centre des arts du cirque de Chambéry : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [La Roquette sur Siagne]

Arc en cirque - Centre des arts du cirque de Chambéry : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Hérault (34) [Montpellier]

Arc en Cirque Chambéry : 9 rue Genevois - 73000 Chambéry

Balthazar : 16 rue Toiras - 34000 Montpellier

Piste d'Azur : 1975 avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Arc en Cirque Chambéry : 9 rue Genevois - 73000 Chambéry

Balthazar : 16 rue Toiras - 34000 Montpellier

Piste d'Azur : 1975 avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne

Historique de la certification :